

## CSE Central, 26 mai 2020 : La reprise, c'est maintenant ?

### Normalisation, où es-tu ?

A France Télévisions aussi, tous guettent la reprise de notre activité « normale ». Et c'est pour bientôt... Ce CSE Central a donc essentiellement traité de ce sujet.

Notre liminaire est [à lire ici](#).

#### *Premier sujet, la situation générale de l'entreprise... L'heure des premiers bilans ?*

##### **Bilan sanitaire à ce jour:**

- pas de recrudescence de l'épidémie parmi nos salariés.
- FTV est en situation d'appréhender correctement la période après le 15 juin
- les équipements de protection individuelle (masques, gel...) et collective (cloisons plexi...) sont disponibles et sont en route vers nos sites.

##### **Quelques chiffres :**

- l'info est suivie par 2 français sur 3 par semaine,
- ils sont 20 millions par semaine devant les JT du Réseau,
- FranceInfo en ligne a été visité par 30 millions de personnes uniques et se place juste derrière Instagram (30 M de visiteurs) et Google (50 M),
- 1 million d'enfants regardent Lumni tous les jours, la plateforme lumni.fr recense 13 millions de visiteurs en avril, Ooko comptabilise 30 millions de vidéos vues.
- France.tv connaît un record de couverture avec 7,7 millions de visiteurs uniques en mars.

Notre couverture hebdomadaire moyenne en mars : sur les plus de 4 ans = 80% ; sur les 4-14 ans = 69% ; sur les actifs = 82% ; sur les jeunes retraités et seniors = 95% ; parents = 85% ; 15-24 ans = 57%. Et ceci en remplissant nos missions habituelles avec moins de moyens humains du fait du confinement et dans des conditions de travail inédites.

Cette crise a montré que la vieille TV n'est pas morte, et le service public a pu montrer ses spécificités par rapport aux plateformes US : l'info, l'éducation, le soutien aux artistes et créateurs, à la presse, aux salles de cinéma et aux théâtres.

##### **France 4 et France Ô :**

Le gouvernement n'a pas communiqué sa décision sur la suppression ou le maintien de ces deux chaînes, mais les directions respectives ont lancé des projets de poursuite des chaînes au cas où.

Dès 2020 et en 2021, dans le budget « programmes » national, une provision de 10 millions d'euros doit cofinancer des objectifs éditoriaux dans les stations ultra marines (fictions, docs). Si France Ô est maintenue, il faudra plus de financement pour le pôle Outre-mer (stations et France Ô). La direction estime que le pacte de visibilité ne doit pas être impacté, même si France Ô continue, et les engagements pris dans ce pacte sont maintenus.

Toujours est-il, et nous le soulignons, que les équipes « programmes » de Malakoff font face à un avenir incertain – et la direction en convient.

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt\_ftv

 /cfdt.ftv

[CFDT-FTV.FR](http://CFDT-FTV.FR)

## **Impacts de la crise sanitaire sur nos finances :**

Le déficit sera de plusieurs dizaines de millions d'euros. FTV va s'efforcer de piloter les pertes dans le cadre du ralentissement des recettes publicitaires, mais aussi du ralentissement de notre activité. Cette crise aura aussi des conséquences sur 2021 (par ex. le coût des JO de Tokyo qui va modifier la trajectoire 2021 ; le report de dépenses par ex. les films qui ne sortent pas en salle en 2020), et des dépenses de 2020 seront reportées en 2021.

On finira le semestre avec un retard d'environ 30 millions d'euros sur les recettes publicitaires. L'incertitude sur la suite reste importante, la reprise sera peut-être progressive (à quel rythme ?)... FTV espère compenser une partie de la perte financière par des économies (frais de diffusion d'événements sportifs ; frais de mission etc.).

Dans sa trajectoire financière jusqu'en 2022, FTV a intégré l'arrêt de F4 et France Ô. Si les deux chaînes continuent en 2021, FTV souhaite discuter avant l'été avec l'Etat pour rectifier la trajectoire financière 2021. Trajectoire qui devra de toute façon être rediscutée, puisque des dépenses nouvelles s'annoncent en 2021 – les JO reportés de 2020 à 2021 par exemple. En tout cas, la trajectoire de l'emploi ne change pas : on ne supprimera pas plus de postes que prévu dans la trajectoire définie.

## **Fonds de soutien aux Non Permanents :**

Une communication interne informera sur le dispositif mis en place après la signature par la CFDT, FO et le SNJ d'un accord ([que vous retrouverez ici](#)); les bénéficiaires du fonds seront contactés individuellement d'ici à fin mai – début juin.

## **La stratégie de FTV et le « pacte de transition » : la crise sanitaire est passée par là**

Les français ont pris du poids pendant le confinement, ils se sont mis à la cuisine, et ont découvert les joies du « Do It Yourself » en fabriquant eux-mêmes leurs masques... Ils ne sont pas les seuls à avoir vu leur vie changer : FTV aussi doit revoir son plan stratégique pour l'adapter après ce que l'entreprise vient de vivre... Un plan qui ne change pas fondamentalement, les objectifs de FTV restent les mêmes, mais le plan stratégique intègre maintenant la reprise nécessaire après le confinement, ainsi que l'impact de cette période sur nos choix éditoriaux après la crise. Les projets de technologie sont reportés de 6 mois pour permettre à tous de reprendre sereinement le travail.

## **La reprise :**

Le réseau F3 va reprendre progressivement (démutualisation des antennes le 2 juin avec toutefois toujours des sujets « grande région », reprise des locales et des éditions en langues régionales mi-juin, reprise des matinales avec France Bleu à Quimper à partir du 2 juin et Paris la semaine suivante); la plateforme numérique Outre-mer va être lancée le 3 juin. En Outre-mer d'ailleurs, le déconfinement et la reprise d'activité sont avancés ou décalés en fonction de la situation de chaque station.

Editorialement, les antennes du réseau F3 devront repenser l'info pour tenir compte des impacts de la crise et les expliquer, notamment sur les sujets économiques, au plus près des territoires. Elles devraient aussi se rapprocher de la presse quotidienne régionale.

France Télévisions va continuer, pendant l'été, les cahiers de vacances, la diffusion de films de cinéma, et la captation d'événements culturels. A la rentrée, il faudra gérer les événements décalés pour cause de crise sanitaire (en sport notamment).

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt\_ftv

 /cfdt.ftv

[CFDT-FTV.FR](http://CFDT-FTV.FR)

## **Economie :**

Le plan de soutien de FTV à la production audiovisuelle (20 millions d'euros) ne doit pas générer d'économies sur le programme national. La direction rappelle que FTV est aussi acteur de la production avec sa filiale FTV Studio.

FTV prévoit aussi de se rapprocher des partenaires européens : l'Allemagne avec une plateforme de VOSD commune avec Arte ; les partenaires européens membres de l'Alliance de production européenne, avec lesquels il serait intéressant d'investir dans des solutions technologiques communes.

Nous souhaitons plus de visibilité des apports de FTV aux plateformes de VOSD françaises qui voient le jour : par exemple « Madelene » de l'INA, la plateforme « Art Explora » qui doit naître à l'automne, et qui toutes proposeront des contenus archives fabriqués par notre entreprise depuis la création de la télévision. Evidemment, l'INA en est aujourd'hui propriétaire, mais pourquoi ne pourrions-nous pas lancer des partenariats, pour revendiquer notre travail de création et de fabrication depuis des décennies ?

## **La reprise d'activité et son impact sur l'organisation et les conditions de travail des salariés**

### **Mesures sanitaires :**

Les masques en tissu qui vont être distribués aux salariés sont réservés aux situations de travail dans des lieux non confinés (donc pas dans les régies, ni dans les VM), et hors situation de reportage au contact de tierce personnes. Des masques FFP2 seront distribués aux maquilleuses.

FTV ne proposera pas de testing aux salariés, mais ceux qui ont été malades seront vus, avant reprise du travail, par un médecin du travail qui, lui, pourra proposer aux salariés de se faire tester.

### **Parents en garde d'enfants en juin :**

FTV attend les recommandations du gouvernement le 2 juin sur le sujet pour caler son dispositif sur celui qui sera annoncé alors par le 1<sup>er</sup> Ministre pour les parents en garde d'enfant. A FTV, cela concerne seulement 160 personnes, ce qui devrait permettre l'examen de chaque situation au cas par cas localement, et de proposer par exemple du télétravail, ou une activité partielle, aux salariés concernés – et ce jusqu'au 4 juillet (début des vacances scolaires).

*Mardi, le 1<sup>er</sup> Ministre a annoncé devant l'Assemblée la reconduite, en juin, du chômage partiel pour les parents ne pouvant pas scolariser leurs enfants : logiquement, le dispositif mis en place par FTV devrait donc être reconduit.*

### **CSSCT C :**

La Fabrique :

- les agents de sécurité présents sur les tournages des VM ont un pouvoir d'injonction sur le respect des mesures sanitaires, mais pas de pouvoir de coercition. Le RI pourrait être revu, ajoute la direction, pour prévoir la remontée d'info en provenance des agents de sécurité sur le respect des mesures sanitaires.

- les équipes légères Strasbourg alertent sur un gros malaise actuellement, se plaignent d'un manque de communication sur leur reprise d'activité... La direction ne comprend pas, elle a organisé deux réunions avec l'APS de La Fabrique, des documents de préconisations

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt\_ftv

 /cfdt.ftv

[CFDT-FTV.FR](http://CFDT-FTV.FR)



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

sanitaires ont été établis, qui sont un socle pour une reprise d'activité - qui n'a pas encore eu lieu ! L'activité ne reprendra que quand La Fabrique saura comme faire face aux impératifs sanitaires.

- le montage à distance : c'est une solution technologique pendant le confinement qui a permis de continuer de travailler. Mais il n'y a aucune intention de généraliser cette pratique.

### **Aménagement des locaux (mesures sanitaires) :**

Pas un seul schéma imposé à tous, la règle est que les aménagements soient adaptés selon les possibilités des sites – même si les grands principes sont donnés par Paris.

En région (réseau F3), tout le monde ne reviendra pas dans les stations, les JT par antenne comporteront toujours des sujets « grande région ». Les salariés reviendront au fur et à mesure de l'aménagement des locaux et de l'installation des cloisons en plexi sur les postes de travail là où c'est nécessaire, et on occupera l'espace autrement.

Nous regrettons que les animateurs Prévention Sécurité (APS), issus des services IMG (ils sont souvent responsables IMG dans nos sites) ne soient pas plus autonomes, et dépendent des chefs de centre. Ils devraient, selon nous, pouvoir imposer les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et la santé des salariés sans le « filtre » du chef de centre !

### **Le portail Outre-mer**

Le CSE Central a lieu pendant la journée « test » du portail, la direction se dit très satisfaite de l'expérience... Ce sont les journalistes qui ont la main sur les contenus éditoriaux : ils valident les infos et les hiérarchisent. Les « livers » (ils assurent l'animation du portail et se passent la main, de station en station, au fil de la journée et de la nuit puisqu'il s'agit d'un flux continu) sont des journalistes, encadrés par leurs rédacteurs en chef. Mais des « non journalistes » peuvent fabriquer des contenus, sous la responsabilité de journalistes. La coordination éditoriale est partagée par les antennes lèes, c'est un engagement entre la directrice exécutive et les directeurs de stations.

Le public potentiel : les habitants des Outre-mer, la diaspora, les internautes intéressés par les thématiques traitées (les « affinitaires »).

Les sujets traités : des événements, l'actualité ultra-marine, des sons et des images en provenance des Outre-mer... Dans un flux permanent, 24H sur 24.

Les élus soulignent que cette plateforme ne pourra fonctionner que si des moyens supplémentaires - des postes, par exemple... - sont alloués aux stations.

Le CSE Central s'est donc terminé sur une note d'optimisme : l'activité reprend, plus rapidement qu'annoncé auparavant (les municipales nous forcent un peu la main...), et le portail Outre-mer voit le jour malgré la crise sanitaire.

### **Normalisation, es-tu là ?**

### **Nos Délégués syndicaux centraux**

**Vous souhaitez nous poser des questions ?**

**Contactez-nous au : 01 56 22 88 21**

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt\_ftv

 /cfdt.ftv

**CFDT-FTV.FR**